

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
H. et B. Meylan Sàrl en liquidation, Aubonne (précédemment à Lausanne)
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 16.04.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **04.06.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: p.a. Philippe Meylan, liquidateur, Grand'Rue 57, 1170 Aubonne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure anticipée selon l'article 745, alinéa 3 CO.

Didier Kohli, notaire
1002 Lausanne

(02239230)